DCM 2026-10/02

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20261022-DCM_2026_10_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date convocation : 14 octobre 2026 Date affichage : 14 octobre 20262026

Les membres composant le conseil municipal de Langoëlan, régulièrement convoqués, se sont réunis le vingt-deux octobre deux mille vingt-six à vingt heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice RAUD, maire de la commune.

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Absents	0
Pouvoir	0
Votants	11
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, LE MÉTAYER Jean-Claude, JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France, ROUZO Christian, Michelle DESPRÉS, Charlotte QUÉNISSET, Florent PÉRAIN

Secrétaire de séance : Charlotte QUÉNISSET

Délibération n°2026 10/02
Approbation du Rapport d'activité 2025 de Roi Morvan Communauté

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'activité pour l'exercice 2025 présenté ROI MORVAN COMMUNAUTÉ ;

Considérant que le rapport d'activité retrace l'ensemble des actions, des réalisations et des données financières de l'exercice écoulé ;

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le rapport d'activité de ROI MORVAN COMMUNAUTÉ pour l'exercice2025, tel qu'il est annexé a la présente délibération

.

pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD